

N^o 3
Bacquet Louis

L'an mil huit cent quarante, le dix huitième jour du mois de février
à sept heures du matin, en la Mairie et pardevant nous Louis
Joseph Obert, Maire et officier de l'état civil de la Commune de
Meyrimes, Canton de Saint-Omer (Nord), arrondissement de Saint
Omer, Département du Pas de Calais, ont comparu Adrien
Silvestre Joseph Bacquet, âgé de trente sept ans, ouvrier menuisier
et Jean François Hémond, âgé de quarante huit ans, ouvrier char-
pentier, tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont
Déclaré que Louis Bacquet, âgé d'un jour né et domicilié en cette
Commune, fils du Premier Compagnon et de Catherine Joseph
Diéobert, est décédé en la maison de son père à six heures de
Commune aujourd'hui à trois heures du matin. La déclaration
faite par les Sieurs Adrien Silvestre Joseph Bacquet
et Jean François Hémond ci dessus dénommés le Premier
frère du Defunt, nous étant assurés du décès par notre
transport auprès de la personne décédée nous l'en avons
sur le champ dressé le présent acte.
Lecture faite, les deux témoins ont déclaré ne savoir
signer de ce insinuelle, après lecture faite et nous avons
signé /

H. Obert

lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en la commune de Wernher, Saxon; la première le quinze novembre dernier et la seconde le vingt deux dudit mois jour de Dimanche à l'heure de midi aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requête lecture faite tant des actes représentés qui demeureront annexés au présent après avoir été paraphés par les Parties et par nous que du chapitre VI du titre du code civil intitulé du mariage avons demandé de l'avenir époux et de la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement de leur nom de sa loi que le Sieur Jean François Bimon et Sophie Sans sont unis par le mariage.

De quoi nous avons dressé acte en présence de Charles François Sans âgé de quarante un ans contre maître papeter de Desire Joseph Sans âgé de trente sept ans ouvrier papeter tous deux domiciliés à Saphmer de Henri Bertin Delue âgé de trente neuf ans ouvrier menuisier et de Louis Joseph Wittrebert âgé de quarante cinq ans Institutuel tous deux domiciliés à Wernher qui nous ont déclaré les deux premiers être frères germains de la comparante et les deux derniers être ami du comparant et ont l'époux le père de l'épouse le premier troisième et quatrième témoin. Néanmoins nous le présent acte l'époux et le deuxième témoin ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés après lecture faite

O A. May

Témoin
L. Wittrebert

à pass

la Delue